



## On assassine la nature mais aussi les travailleurs

Par [Gabrielle Lefèvre](#)

Mondialisation.ca, 23 février 2019

[entreleslignes.be](http://entreleslignes.be) 15 février 2019

Thème: [Droits humains et État policier](#),  
[Environnement](#), [Transnationales](#)

À l'heure où jeunes et moins jeunes marchent dans les rues de nos villes pour dénoncer les désastres meurtriers qui suivront le changement climatique, des syndicalistes réclament des salaires décents et un travail qui puisse être accompli dans des conditions socialement et éthiquement acceptables. Il apparaît donc que les causes environnementales ne peuvent être dissociées des luttes sociales.

### Des syndicalistes assassinés en Colombie

Et puis, arrivent des informations glaçantes : un syndicaliste a été assassiné en Colombie. Un de plus. Brian Ceballos Torres, travailleur de l'entreprise Nestlé de Colombia S.A. a été assassiné le mardi 5 février 2019 dans la municipalité de Bugalagrande dans la Vallée del Cauca.

Avant lui, ont été tués Oscar Lopez Trivino (en 2013), Giberto Espinosa Victoria, Luis Eduardo Dominguez Blandon et Christian Andres Lozano. Ils ont été abattus en 2018 parce qu'ils étaient défendus par le syndicat Sinaltrainal qui négociait une convention collective. D'ailleurs, le président de ce syndicat, Omar Rengifo Rojas, a été l'objet d'une tentative de meurtre. Tous étaient travailleurs de l'entreprise Nestlé de Colombia s.a

Plus de 400 leaders sociaux ont été assassinés en Colombie entre 2008 et 2019. Ces actes de violence extrême sont restés impunis jusqu'à présent. Et le gouvernement ne fait rien pour protéger ces travailleurs. Des actions internationales sont entreprises par les syndicats comme la FGTB en Belgique. Mais qui se soucie de ces victimes de la prédation organisée par de grandes firmes multinationales, intouchables et qui achètent les complicités des dirigeants de ces pays où règne la corruption ?

La multinationale Nestlé traîne derrière elle un lourd passif de pillage de réserves d'eau pure, de répression des syndicats dans certains pays où elle installe ses usines et cela en toute impunité.

### L'eau de Vittel pillée par Nestlé

En France, à Vittel trésor d'eau pure, la population locale proteste parce que la surexploitation de la nappe phréatique par Nestlé risque de priver les populations locales d'eau potable. C'est dans la nappe profonde des grès du Trias inférieur (GTi), qui s'étend des Vosges jusqu'au Luxembourg que la firme puise chaque année un million de mètres cubes d'eau pour ses bouteilles exportées à l'étranger sous la marque Vittel Bonne source. Une autre société, la fromagerie Ermitage, peut puiser 600 000 mètres cubes d'eau pour son fonctionnement. À elles deux, ces entreprises consomment près de 50 % de la

ressource en eau ; le reste est réservé à l'eau potable de Vittel et des communes avoisinantes.

Or, la nappe n'arrive plus à se régénérer et le déficit est de 800.000 m<sup>3</sup> par an, ce qui correspond à l'exploitation par Nestlé. La firme annonce réduire un peu ses pompages et propose, avec des pouvoirs publics locaux, la construction de dizaines de km de canalisations pour que les habitants puissent disposer de l'eau potable venue des territoires voisins. Ce qui augmenterait le coût du m<sup>3</sup> d'eau...A leurs frais ! Donc, les populations locales n'ont plus droit à leurs ressources naturelles locales. L'eau, bien commun primordial, est ainsi privatisé. On comprend le scandale qui est non seulement économique mais aussi environnemental.

Il est dénoncé par de nombreux mouvements sociaux et citoyens dans le monde qui s'alarment de la raréfaction de l'eau potable et des conséquences terrifiantes que cela implique : les guerres de l'eau font déjà rage dans certaines parties du globe et, près de nous, l'accaparement de l'eau explique en grande partie la colonisation meurtrière d'Israël en Palestine.

Invitons nos marcheurs pour le climat à comprendre ce que signifie l'eau en bouteille qu'ils achètent sans se rendre compte qu'ils assurent ainsi les plantureux bénéficiaires de multinationales pillant pour leur seul profit des ressources naturelles devenues rares. De plus, ils accroissent la masse de déchets en plastique. Boire l'eau distribuée par les services publics de nos pays riches et bien équipés en installations de purification est généralement plus écologique et nettement moins cher !

Vers un traité contraignant les multinationales

Comment obtenir justice ? Comment faire plier un système économique tellement puissant que nos pouvoirs politiques se montrent incapables de le réguler ? Il y a bien entendu l'arme des consommateurs que nous sommes tous : changer notre consommation d'eau, boycotter des produits comme ces boissons gazeuses trop sucrées et très coûteuses non seulement pour le portefeuille mais aussi pour la santé. Et il y a l'action collective : le projet de traité contraignant visant à réguler les activités des multinationales, basé sur les droits humains, est en cours de discussion à l'Onu à Genève. Il est évident que les pays occidentaux qui abritent les plus grandes multinationales et surtout les plus prédatrices, freinent des quatre fers et tentent d'empêcher l'établissement de règles vraiment contraignantes. Les firmes, elles, ne veulent surtout pas que les victimes et les communautés affectées par leurs agissements puissent obtenir réparation et tentent de renvoyer ces plaintes vers les Etats. Elles refusent l'instauration d'une Cour pénale pour juger les multinationales. Ce qui signifie que les réparations des dommages causés seraient payées par les Etats et donc par les contribuables et pas par les principaux responsables. De plus, ceux-ci évacuent leurs bénéfices dans des paradis fiscaux, ce qui prive les Etats d'argent permettant d'assurer la sécurité sociale et environnementale. Le cercle est terriblement vicieux et meurtrier non seulement pour la nature mais surtout pour les travailleurs qui osent protester.

En cette fin de février 2019, on attend les commentaires et amendements des Etats au projet de traité. Et puis, en octobre, se tiendront de nouvelles négociations sous l'égide de l'ONU.

Il n'est pas nécessaire d'attendre la fin de ce long processus pour faire pression sur nos gouvernements, pour allier la lutte pour le climat et les luttes sociales. Car le système

économique doit d'urgence préserver l'environnement tout en exploitant les ressources naturelles sans créer l'esclavage des femmes et des enfants et l'asservissement des travailleurs aux impératifs de la cupidité de certaines multinationales.

Gabrielle Lefèvre

Références :

- Infos sur les assassinats de syndicalistes :  
<https://www.theguardian.com/media/2003/jul/24/marketingandpr.colombia>
- <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/ituc-global-rights-index-2018-fr-final-2.pdf>

<https://www.60millions-mag.com/2018/04/18/nestle-accuse-d-epuiser-l-eau-de-vittel-11729>

[https://www.acme-eau.org/Nestle-et-le-commerce-de-l-eau-en-bouteille\\_a451.html](https://www.acme-eau.org/Nestle-et-le-commerce-de-l-eau-en-bouteille_a451.html)

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/vittel-nesle-gagne-bataille-eau-1505901.html>

<https://www.cetim.ch/stop-a-limpunite-des-stn/>

- Ces thèmes sont développés dans notre livre : « Juger les multinationales », par Eric David et Gabrielle Lefèvre. Ed. GRIP/Mardaga.

La source originale de cet article est [entreleslignes.be](http://entreleslignes.be)  
Copyright © [Gabrielle Lefèvre, entreleslignes.be](http://entreleslignes.be), 2019

Articles Par : [Gabrielle Lefèvre](http://entreleslignes.be)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)